

Denis Ducarme met l'Afsca sur le grill

AFFAIRE VEVIBA Le ministre de la Sécurité alimentaire veut réformer l'agence

- Il y a eu des failles dans le contrôle de l'abattoir de Bastogne, estime le gouvernement fédéral.
- Le directeur de l'Afsca risque de prendre la porte.

La tempête provoquée depuis jeudi dernier par la fraude à la viande supposément commise par Veviba (groupe Verbist) à Bastogne n'en finit pas de souffler. Ce lundi, c'est l'Agence pour la sécurité de la chaîne alimentaire (Afsca) qui s'est pris une solide bourrasque en pleine face. Et plus précisément son patron depuis 2014, Herman Diricks. L'administrateur délégué de l'agence a été convoqué, ce lundi en début d'après-midi, à s'expliquer sur la gestion de l'affaire Veviba, devant les membres des commissions Santé et Economie de la Chambre. Mais c'est son ministre de tutelle, Denis Ducarme, qui a préalablement pris la parole devant les députés. Et le libéral, bien que grippé, a mis toute son ardeur à critiquer la gestion par l'Afsca de ce qui est devenu la deuxième grande crise alimentaire, après celle du Fipronil en août, que subit le pays en sept mois à peine.

« Je me pose des questions sur l'Afsca. Pourtant au courant d'un problème chez Veviba depuis octobre 2016, l'agence n'a pas veillé à mettre en place des contrôles plus offensifs, plus agressifs de l'entreprise d'abattage et de découpe à Bastogne, a tonné le ministre Ducarme. Preuve en est que le contrôle sanitaire et la perquisition effectués le 28 février et le

1^{er} mars ont mené au constat que 70 % de la viande n'étaient pas conformes. J'estime donc que, dans cette affaire, le contrat de l'Afsca n'a pas été complètement rempli. »

Avant même que les députés les plus remontés ne prennent la parole, Denis Ducarme a annoncé vouloir de la clarté puis des changements au sein de l'administration de contrôle. « En concertation avec le Premier ministre, je vais commander un audit sur l'Afsca. Et en particulier sur ce qui s'est passé avec les contrôles effectués chez Veviba entre octobre 2016 et février 2018. Ensuite, il y aura nécessairement des réformes sur la façon dont les contrôles sont effectués et sur la manière dont l'agence fait remonter l'information au pouvoir politique. »

Puis il a répété sa punchline du week-end : « Dans notre système de contrôle, il y a aura un avant et un après Veviba. », entreprise qu'il a accusée devant l'assemblée parlementaire de s'être livrée à « des pratiques mafieuses qui ont mis en danger la santé des consommateurs à des fins économiques. »

Dur de se défendre pour le patron de l'Afsca... D'autant que les faits, rappelés par son ministre, sont troublants. Le 22 septembre 2016, les autorités sanitaires kosovares découvrent la fraude qui déclenchera toute l'affaire : elles saisissent de la viande avariée en provenance des installations bastognardes de Verbist. Cette marchandise impropre à la consommation est accompagnée de documents apparemment falsifiés à la

source. Les Kosovars préviennent rapidement leurs homologues belges de l'Afsca qui dressent un rapport le 3 octobre et un deuxième le 5 octobre. L'agence belge de contrôle envoie l'ensemble au parquet de Neufchâteau qui ouvre un dossier d'instruction. S'écoulent ensuite 17 mois avant que l'Afsca et la police judiciaire n'effectuent conjointement une descente dans l'atelier de découpe et dans l'entrepôt frigorifique de Veviba. Et qu'ils découvrent des irrégularités graves : de la viande surgelée depuis des années (les plus vieux lots remontent à... 2001 !) mais maintenus à la vente grâce à des changements d'étiquettes, ainsi que des morceaux impropres à la consommation humaine mais incorporés à du haché.

Qu'est-ce qui explique cet hallucinant délai de 17 mois avant la perquisition et le contrôle approfondi ? Et quelles inspections l'Afsca a-t-elle effectuées durant plus d'un an et demi chez Veviba ? « Il n'était pas question pour nous de mener une enquête parallèle à celle de la justice, a répliqué Herman Diricks à la

Chambre. Cela aurait pu gêner le parquet. Et puis, nous n'en avions pas les moyens. » Toutefois, assure son directeur, l'agence a effectué huit inspections en 2017 et deux cette année, s'en tenant ainsi au protocole en vigueur. Et si les inspecteurs de l'Afsca n'ont rien trouvé de suspect, c'est parce que Veviba a bien caché son jeu, forte de ses immenses installations. Dixit Diricks, soutenant mordicus que lui et ses équipes n'ont com-

mis aucune erreur.

Voilà qui a redoublé l'ire du ministre

Ducarme, qui a intimé publiquement l'ordre au directeur de l'agence de s'exprimer désormais avec davantage de réserve. « J'invite l'Afsca à ne plus dire dans sa communication qu'elle a tout fait comme il fallait. » Il a ensuite indiqué qu'il se portait partie civile dans le cadre de l'enquête judiciaire. Et que, par ailleurs, il attendait pour ce jeudi un rapport circonstancié sur tous les contrôles effectués par l'Afsca chez Veviba depuis 2001, avec un focus sur la période encore opaque d'octobre 2016 à février 2018. Autant dire que la tête du directeur Herman Diricks ne tient plus qu'à un fil... même si Denis Ducarme « ne tient pas encore à se prononcer à ce sujet ».

On en oublierait presque que, durant quatre longues heures de commission, les députés de l'opposition ont tiré au bazooka sur l'Afsca. Et multiplié les questions. « Depuis trois jours, le responsable de l'agence vit dans le déni complet du dysfonctionnement de son organisme, » a dénoncé Jean-Marc Nollet (Ecolo), estimant que le ministre Ducarme ne peut pas accepter cela. Daniel Senesael (PS) a demandé : « Pourquoi des mesures administratives n'ont-elles pas été prises plus tôt à l'encontre de Veviba ? » Quant à Michel Delamotte (CDH), il s'interroge : « Existe-t-il un contrôleur de l'Afsca, comme le comité P pour la police ? » Des dizaines d'autres questions restent ouvertes. Dont celle-ci : combien de consommateurs supplémentaires se sont détournés de la viande depuis jeudi dernier ? ■

JULIEN BOSSELER

COMMENTAIRE

JULIEN BOSSELER

FAIRE SAUTER LE FUSIBLE DIRICKS SERA INSUFFISANT

Ce lundi soir, à la sortie de la double commission Economie et Santé de la Chambre, bon nombre de députés lâchaient ceci de concert : la question n'est pas de savoir si Herman Diricks, directeur de l'Afsca, va sauter mais plutôt de savoir... quand il va sauter.

Mais ces élus, tout comme le ministre Denis Ducarme, le savent parfaitement : l'avenir de notre système de contrôle de la chaîne alimentaire ne tient pas à une tête qu'on tranchera sur la place publique. Le

malaise autour de l'Afsca est si profond que l'agence n'échappera pas, comme le souhaite enfin son ministre de tutelle, à une réforme profonde. Les consommateurs, les éleveurs, la (grande et petite) distribution et les (petits et grands) acteurs de la transformation alimentaire, très majoritairement honnêtes, n'accepteront pas qu'il en soit autrement.

Faut-il pour autant brûler l'Afsca pour mieux la refonder ? Ce serait fondamentalement injuste pour ses employés dévoués. Car ce serait perdre de vue que, depuis sa création en 2000, l'agence a considérablement contribué à améliorer la qualité et l'hygiène de ce que nous ingurgitons au quotidien, du plat élaboré de resto aux ingrédients alimentaires vendus dans le commerce de détail, en passant par les petits snacks et les services traiteurs si pratiques à l'heure du travail flexible. Par ailleurs, le pouvoir politique - singulièrement le MR, qui exerce la tutelle sur l'Afsca depuis une décennie - ne manquera pas de s'interroger, lui aussi, sur le temps si long qu'il a pris avant d'ouvrir les yeux sur le fonctionnement du système agroalimentaire contemporain et sur son contrôle public. L'audit, souhaité aujourd'hui par le ministre Ducarme, avait été recommandé il y a près d'un an par la Cour des comptes. Durant tout ce temps, des escrocs de la viande ont pu poursuivre leurs sinistres méfaits, au mépris de la santé publique, de la réputation de toute la filière belge et de l'image de tout un pays. Le sursaut est pressant : après le Fipronil et Veviba, la Belgique et son gouvernement fédéral ne peuvent pas se permettre une troisième crise alimentaire aiguë.

DISTRIBUTION

Comeos veut un audit bien plus large

La grande distribution ne décolère pas, elle non plus. Comeos, sa fédération, s'inquiète ainsi de la crise de confiance que ce nouveau scandale alimentaire déclenche chez les consommateurs. « Ils nous demandent maintenant ce que nous leur vendons comme viande depuis... ces deux à trois dernières années », relate Dominique Michel, patron de Comeos. La fédération a donc décidé de se porter elle aussi partie civile. En outre, elle demande un audit de l'ensemble du système de contrôle et pas seulement de l'Afsca.